

CORPS : Professeur certifié, agrégé ou EPS

Discipline : L0080 - DOC LYCEES

Données générales (toutes zones géo. confondues)

Nombre de participants	40
<i>Dont participation volontaire</i>	32
<i>Dont participation obligatoire</i>	8

Nombre de Satisfaits	19
<i>Dont mutations sur établissement</i>	19
<i>Dont mutations sur ZR</i>	0

Nombre de Mutations	21
<i>Dont mutations sur établissement</i>	21
<i>Dont mutations sur ZR</i>	0

Taux de satisfaction	47,50%
-----------------------------	---------------

Taux de mutation	52,50%
-------------------------	---------------

Périmètre :

Participants : nombre d'agents candidats à la phase intra-académique du mouvement

Participation obligatoire : agents entrants dans l'académie, stagiaires, mesures de carte scolaire et réintégrations (yc les agents sans affectation définitive)

Taux de satisfaction : part des participants obtenant une affectation sur l'un des vœux émis à l'issue de la phase intra du mouvement (hors extension)

Taux de mutation : part des participants obtenant une affectation à l'issue de la phase intra du mouvement (sur vœu exprimé ou en extension)

Barres d'entrée dans les zones géographiques

COTE D'OR	
ZG - AUXONNE	[- de 100]
ZG - DIJON	830
ZG - MONTBARD	21
ZG - SAULIEU	125
DPT - 21 COTE D'OR	21

NIEVRE	
ZG - COSNE SUR LOIRE	[500-699]
ZG - DECIZE	[100-299]
ZG - NEVERS	[100-299]
DPT - 58 NIEVRE	204

SAONE ET LOIRE	
ZG - AUTUN	[1500 et +]
DPT - 71 SAONE ET LOIRE	[1500 et +]

YONNE	
ZG - AUXERRE	540
ZG - AVALLON	[1100-1299]
ZG - SENS	[500-699]
ZG - TONNERRE	[100-299]
DPT - 89 YONNE	299

Barre d'entrée : barème le plus petit des candidats mutés sur une zone, quel que soit le type de vœu qui permet au candidat d'entrer dans la zone (hors postes spécifiques & intras - barème arrondi si nb mutés >1, intervalle de barème si nb mutés =1)